



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2011**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2011 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly;

Absence motivée de la Directrice générale par intérim, Mme Lucie Gendron.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M<sup>e</sup> Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**03-097-11 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'ouvrir la séance ordinaire du 28 mars 2011. Il est 19 h 40

Adoptée à l'unanimité.

**03-098-11 Ordre du jour**

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Un vote est demandé afin de retirer la résolution 03-130-11

**REFUSÉ SUR DIVISION à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers contre le retrait de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillers pour le retrait de la résolution :

- Paola L. Hawa
- Ryan Young

**1. Ouverture de la séance**

03-097-11 Ouverture de la séance

03-098-11 Ordre du jour

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes****3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

03-099-11 Adoption de procès-verbaux

**5. Conseil d'agglomération****5.1. Orientations du conseil**

03-100-11 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 21 avril 2011

**5.2. Autres sujets****6. Sécurité publique****7. Développement communautaire**

03-101-11 Adoption de compte rendu du Comité du Développement communautaire

03-102-11 Nomination d'un membre au Comité «Développement communautaire»

03-103-11 Tarification pour la navette du quartier Nord – Camp de jour 2011

03-104-11 Approbation de la programmation printemps 2011 du Service des Loisirs

03-105-11 Modification de la politique de remboursement pour le Service des Loisirs

03-106-11 Approbation de la programmation des Fêtes et spectacles pour la famille durant l'été 2011

03-107-11 Approbation du calendrier des dates des expositions artisanales sur la Promenade organisées par le Cercle de Fermières pour l'été 2011

03-108-11 Approbation d'activités concernant la Fête de la Sainte-Anne tenue le 24 juillet 2011

- 03-109-11 Modification de la date de la vente de garage communautaire et ajout d'une deuxième date pour vente de garage sans permis
- 03-110-11 Approbation de la tenue d'une fête des organismes communautaires

## **8. Urbanisme**

### 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- 03-111-11 Refus d'une demande de modification du règlement de zonage afin de permettre l'usage du groupe 6 qui permettrait l'entretien et la réparation des véhicules pour le 12, rue Christie

### 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

### 8.3. Autres sujets

- 03-112-11 Demande de dérogation mineure concernant les paramètres architecturaux, considérant les panneaux d'Ispro et l'aménagement et l'utilisation des espaces extérieurs, afin de permettre les normes de classe «C», à la condition d'aménager un talus d'une hauteur de 1,2 mètre, planté d'arbres ou d'arbustes, de façon à créer un écran opaque pour le 21 025 Transcanadienne

## **9. Services techniques**

### 9.1. Autorisation de dépenses

- 03-113-11 Autorisation d'achat de 60 corbeilles de type «Tulia» pour les parcs et trottoirs
- 03-114-11 Achat de 15 luminaires LED pour la rue Maple
- 03-115-11 Autorisation de tenue de conférences-ateliers sur le compostage et les vers blancs – printemps 2011
- 03-116-11 Octroi de contrat pour les services professionnels, rue Sainte-Anne ph. II entre les rues de l'Église et Michaud – Appel d'offres public
- 03-117-11 Dépenses autorisées dans le cadre du projet de Développement Durable
- 03-118-11 Autorisation de dépenses pour les travaux de restauration de la façade principale et les façades latérales de l'Hôtel de Ville

### 9.2. Conclusion de contrats

### 9.3. Acceptation de plans

### 9.4. Réception de travaux

### 9.5. Autres sujets

- 03-119-11 Approbation pour l'étude structurelle concernant la Tour d'eau
- 03-120-11 Autorisation pour le dépôt d'une demande de subvention au programme PIQM dans le cadre de la Réfection de la rue Sainte-Anne (Phase III)
- 03-121-11 Autorisation de signature de divers documents concernant le contrat entre la Ville et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) concernant le Plan de développement durable de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

## **10. Environnement**

- 03-122-11 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement

## **11. Développement économique et touristique**

- 03-123-11 Nomination d'un membre au Comité «Développement économique et touristique»

## **12. Finances**

### 12.1. dons / promotions / aides financières

- 03-124-11 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

### 12.2. Autres sujets

- 03-125-11 Adoption des comptes

## **13. Administration et greffe**

- 03-126-11 Prolongation du terme du maire suppléant jusqu'au 10 avril 2011

### 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

### 13.2. Opérations Immobilières

### 13.3. Autres sujets

- 03-127-11 Congrès annuels de la FCM, de l'UMQ, de la COMAQ, du CERIU et de l'AQLM

## **14. Ressources humaines**

### 14.1. Contrats et ententes

- 03-128-11 Autorisation du Conseil – appel de candidatures – Poste d'adjoint(e) à la direction des Loisirs

- 03-129-11 Signature d'une lettre d'entente avec le syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)

### 14.2. Autres sujets

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

- 03-130-11 Avis de motion du règlement 735-1 modifiant le règlement 735 concernant le contrôle intérimaire relatif au secteur nord de façon à modifier l'article 2.2 en ajoutant au deuxième paragraphe certaines restrictions
- 03-131-11 Adoption du règlement numéro 739 concernant le numérotage des immeubles de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

**16. Dépôt de documents****17. Certificats de crédit****18. Levée de la séance**

- 03-132-11 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les vingt-sept (27) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Camil Raymond	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pose des questions sur les détours proposés concernant la fermeture des viaducs</li> </ul>
Sophie Robillard	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pose des questions sur les détours et sur la possible augmentation du trafic</li> <li>▪ Demande que l'ordre du jour soit plus clair : avoir plus de détails pour rendre plus compréhensibles les points de l'ordre du jour</li> </ul>
Mme Doris Miller	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépôt d'une carte «Forest Habitat Networks for Biodiversity on Montreal Island»</li> </ul>
Questions adressées à Me Hawa	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande pourquoi avoir voté pour le retrait de l'avis de motion de l'ordre du jour</li> <li>▪ Demande des informations concernant l'avis de motion du règlement 735-1</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande des informations concernant la propreté du 6 Montée Ste-Marie</li> </ul>
Jean-Claude Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande ce que la Ville fera avec les viaducs après la fermeture</li> <li>▪ Demande combien de temps durera la fermeture</li> <li>▪ Demandes quelles sont les procédures de recrutement du nouveau Directeur général</li> </ul>
Gaétan Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande pourquoi le refus d'accès au rapport de Génivar 2009</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2011-03-09	<i>M. le Maire et les Conseillers de la Ville</i>	Nouveau commerce de pneus au 12 rue Christie	<i>Jean-Claude Provost Président, SDC Ste-Anne- de-Bellevue</i>

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **03-099-11 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé les documents suivants :

1. le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 28 février 2011.
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 5 mars 2011;
3. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### **5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL**

#### **03-100-11 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 21 avril 2011**

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 21 avril 2011, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

**5.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE****03-101-11 Adoption de compte rendu du Comité du Développement communautaire**

ATTENDU QUE Mme Laurence-Thalie Oberson, secrétaire du Comité du Développement communautaire et employée de la Ville, a préparé les documents suivants :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité du Développement communautaire tenue le 7 mars 2011 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Laurence-Thalie Oberson, secrétaire du Comité du Développement communautaire et employée de la Ville, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

**03-102-11 Nomination d'un membre au Comité «Développement communautaire»**

ATTENDU Le Comité de Développement communautaire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE Les membres de tout comité de la Ville doivent être nommés par résolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

De nommer M. Gerry Lavigne pour agir à titre de président du Comité de Développement communautaire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

De retirer le nom de Me Paola L. Hawa à titre de membre du Comité de Développement communautaire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

**03-103-11 Tarification pour la navette du quartier Nord – Camp de jour 2011**

ATTENDU QUE dans le cadre du programme des camps de jour, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue offre aux citoyens du quartier

Nord, un service de navette pour le transport des jeunes inscrits au programme ;

ATTENDU QUE la dépense totale de ce service est de 12 000 \$ ;

ATTENDU QU' actuellement ce service est sans frais pour les utilisateurs ;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De fixer une tarification considérant la particularité de ce service, des frais qu'il engendre et du contexte budgétaire de la ville.

De proposer la tarification suivante : 10 \$ par semaine par enfant pour l'utilisation de la navette entre le quartier nord et le Centre Harpell dans le cadre des activités des camps de jour.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-104-11    Approbation de la programmation printemps 2011 du Service des Loisirs</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU la programmation printemps 2011 du Service des Loisirs ;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver la programmation printemps 2011 du Service des Loisirs qui sera présentée dans la brochure Culture, Sports et Loisirs printemps 2011.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-105-11    Modification de la politique de remboursement pour le Service des Loisirs</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU la politique de remboursement relative aux activités tarifées offertes par le Service des Loisirs de la Ville ;

ATTENDU QUE des modifications à cette politique doivent être effectuées ;

ATTENDU la recommandation du Comité des Loisirs d'approuver les modifications de la politique de remboursement ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser les modifications à la politique de remboursement du Service des Loisirs, concernant notamment le délai de dépôt des demandes de remboursement par les citoyens inscrits et en cas d'annulation de l'activité par la Ville ;

D'approuver le texte suivant, en remplacement des anciennes dispositions de la politique :

- Le Service des Loisirs et Développement communautaire peut annuler ou modifier une activité si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à une semaine d'avis ou dans un délai plus court en cas de force majeure.
- Remboursement possible jusqu'à deux semaines avant le début de l'activité ou du programme. Après cette date, les demandes seront refusées.

De rendre applicable ce changement dès l'adoption de la présente résolution par le Conseil municipal

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-106-11    Approbation de la programmation des Fêtes et spectacles pour la famille durant l'été 2011</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU                    la programmation des fêtes et spectacles pour la famille à l'été 2011, préparée et recommandée par la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'approuver la programmation Fêtes et spectacles pour la famille pour l'été 2011 qui sera publicisée dans la brochure été 2011 du Service des Loisirs.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-107-11    Approbation du calendrier des dates des expositions artisanales sur la Promenade organisées par le Cercle de Fermières pour l'été 2011</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU                    les expositions artisanales sur la Promenade organisées par le Cercle de Fermières pour l'été 2011 ;

ATTENDU                    les dates suivantes proposées :  
Samedi 18 juin 2011  
Vendredi 24 juin 2011  
Dimanche 3 juillet 2011  
Dimanche 24 juillet 2011  
Dimanche 27 août 2011

ATTENDU                    les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire pour l'approbation de ce calendrier et du soutien de la Ville;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'approuver le Calendrier des dates des expositions artisanales sur la Promenade organisées par le Cercle des Fermières pour l'été 2011.

D'approuver la collaboration d'un col bleu pour le montage et la démontage du site aux dates mentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-108-11</b> <b>Approbation d'activités concernant la Fête de la Sainte-Anne tenue le 24 juillet 2011</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU            la Fête de la Sainte-Anne le 24 juillet 2011 ;

ATTENDU            la recommandation du Comité des Loisirs de célébrer cette fête par des activités ;

ATTENDU            les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'approuver la tenue d'une activité ou de spectacle dans le cadre de la Fête de la Sainte-Anne qui aura lieu le dimanche 24 juillet 2011.

D'autoriser une dépense maximale de 3 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-97-402 du fonds général aux fins d'activités pour la journée.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-109-11</b> <b>Modification de la date de la vente de garage communautaire et ajout d'une deuxième date pour vente de garage sans permis</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU            la tenue de la vente de garage communautaire à chaque année ;

ATTENDU            la recommandation du Comité de développement communautaire de modifier la date pour cette année soit le samedi 14 mai 2011 et non le 21 mai 2011 ;

ATTENDU QU'        une deuxième date serait prévue le samedi 20 août 2011 ;

ATTENDU QUE        pour ces deux dates, la Ville autorise exceptionnellement ses citoyens à organiser une vente de garage sans se procurer de permis ;

ATTENDU QUE        pour les deux événements, les citoyens pourront réserver un emplacement au Parc Harpell le 14 mai et au Parc Aumais le 20 août 2011, au coût de 5 \$ ;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la tenue de la vente de garage communautaire les 14 mai et 20 août 2011.

D'autoriser les citoyens à organiser une vente de garage sans se procurer de permis à ces deux dates.

D'approuver la tenue de deux ventes de garage communautaires lors desquelles les citoyens pourront réserver un emplacement au Parc Harpell le 14 mai 2011 et au Parc Aumais le 20 août 2011 et ce, au coût de 5 \$.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-110-11    Approbation de la tenue d'une fête des organismes communautaires</b>
--------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU la tenue d'une fête des organismes communautaires de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de leur donner une visibilité et de faire connaître les différents services qu'ils offrent ;

ATTENDU QUE cette fête est prévue le même jour que la vente de garage communautaire au Parc Harpell et la vente de vivaces, soit le 14 mai 2011 ;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire d'approuver la tenue de la fête;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver la tenue d'une fête des organismes communautaires le samedi 14 mai 2011 de 9h à 14h afin de donner une visibilité aux organismes de Sainte-Anne-de-Bellevue et ainsi faire connaître les différents services qu'ils offrent.

D'autoriser une dépense maximale de 500.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-97-402 du fonds général (budget d'opération des fêtes populaires) pour la location d'une petite structure gonflable.

Adoptée à l'unanimité.

## 8. URBANISME

### 8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

<b>03-111-11</b>	<b>Refus d'une demande de modification du règlement de zonage afin de permettre l'usage du groupe 6 qui permettrait l'entretien et la réparation des véhicules pour le 12, rue Christie</b>
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ne recommande pas la demande de modification du règlement de zonage afin de permettre l'usage du groupe 6 qui permettrait l'entretien et la réparation des véhicules, jugeant cet usage non compatible avec la vocation résidentielle des bâtiments avoisinants pour le 12, rue Christie ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'entériner la recommandation du CCU et de refuser la demande de modification du règlement de zonage afin de permettre l'usage du groupe 6 qui permettrait l'entretien et la réparation des véhicules, jugeant cet usage non compatible avec la vocation résidentielle des bâtiments avoisinants pour le 12, rue Christie.

Adoptée à l'unanimité.

### 8.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 8.3. **AUTRES SUJETS**

<b>03-112-11</b>	<b>Demande de dérogation mineure concernant les paramètres architecturaux, considérant les panneaux d'Ispro et l'aménagement et l'utilisation des espaces extérieurs, afin de permettre les normes de classe «C», à la condition d'aménager un talus d'une hauteur de 1,2 mètre, planté d'arbres ou d'arbustes, de façon à créer un écran opaque pour le 21 025 Transcanadienne</b>
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 6.7 du règlement de zonage, concernant les paramètres architecturaux, considérant les panneaux d'Ispro, comme matériau de groupe « A ».

D'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 6.10 du règlement de zonage, concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces extérieurs, afin de permettre les normes de classe « C », à la condition d'aménager un talus d'une hauteur de 1.2 mètre, planté d'arbres ou d'arbustes, de façon à créer un écran opaque camouflant les quais de chargement et de déchargement.

D'accepter les demandes de dérogation mineure ci-dessus présentées.

Adoptée à l'unanimité.

## **9. SERVICES TECHNIQUES**

### **9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

<b>03-113-11 Autorisation d'achat de 60 corbeilles de type «Tulia» pour les parcs et trottoirs</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU l'achat de 60 corbeilles à 2 compartiments de type «Tulia» pour les parcs et trottoirs en remplacement de 60 corbeilles déjà existantes afin de promouvoir le recyclage;

ATTENDU les recommandations du Chef de service aux Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser l'achat de 60 corbeilles à 2 compartiments de type «Tulia» pour les parcs et trottoirs en remplacement de 60 corbeilles déjà existantes afin de promouvoir le recyclage, avec la compagnie *Ni Produits*.

D'autoriser une dépense maximale de 24 686.20 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-452-00-641 du fonds général et autoriser le transfert de cette somme des Projets spéciaux 02-190-00-400.

Adoptée à l'unanimité.

**03-114-11 Achat de 15 luminaires LED pour la rue Maple**

ATTENDU le changement de certains luminaires pour la technologie LED qui est moins énergivore, qui offre un éclairage plus clair et une garantie de 15 ans;

ATTENDU les recommandations du Chef de service aux Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'achat de 15 luminaires LED qui est moins énergivore, qui a un éclairage plus clair et une garantie de 15 ans pour la rue Maple chez la compagnie *Lumen Sonepar Canada Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 14 406.44 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-340-00-524 du fonds général et autoriser le transfert de cette somme du poste 02-190-00-400 Projets spéciaux.

Adoptée à l'unanimité.

**03-115-11 Autorisation de tenue de conférences-ateliers sur le compostage et les vers blancs – printemps 2011**

ATTENDU QUE les ateliers se tiendront :  
– Le 16 avril au Chalet Peter Williamson : Compostage  
– Le 30 avril au Centre Harpell : Vers blancs

ATTENDU les recommandations du Chef de service aux Travaux publics à l'effet de tenir cet évènement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la tenue de conférences-ateliers sur le compostage et les vers blancs qui se tiendront les 16 et 30 avril 2011 avec la compagnie *Enviro Sol/Marie-Josée Perron.*

D'autoriser une dépense maximale de 600 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-452-22-439 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**03-116-11 Octroi de contrat pour les services professionnels, rue Sainte-Anne ph. II entre les rues de l'Église et Michaud – Appel d'offres public**

ATTENDU l'appel d'offres public numéro SI-2011-01-ST;

ATTENDU les recommandations du Chef de Service de l'Ingénierie;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat de services professionnels, sur la rue Sainte-Anne ph. II entre les rues de l'Église et Michaud avec la compagnie *Qualitas*.

D'autoriser une dépense maximale de 33 511 04, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-722 du PTI 2011.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-117-11 Dépenses autorisées dans le cadre du projet de Développement Durable</b>
---------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE la Ville a entrepris un projet de plan de développement durable;

ATTENDU QUE la Ville a obtenu à cette fin une subvention du Fonds Municipal Vert par le biais de la Fédération canadienne des municipalités,

ATTENDU la nécessité de régulariser les données budgétaires relatives à ce projet;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'abroger la résolution 07-302-10.

D'autoriser une dépense maximale de 173 146,00 \$, taxes incluses, afin d'élaborer un plan de développement durable global à la Ville;

De puiser les sommes nécessaires de la façon suivante :

- 24 570 \$ déjà approuvé par la résolution 08-357-10;
- 78 401 \$ à même la subvention confirmée par lettre datée du 4 novembre 2010 du FCM;
- 70 175 \$ à même le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2010;

De respecter les modalités du plan soumis au Fonds Municipal Vert (no. de plan 10384).

D'autoriser le paiement de 8 500 \$ pour l'activité de la charrette de design durable 2011 notamment pour :

- les frais de repas payables au restaurant Twiggs :
- la location de la salle payable au McDonald Campus Student Society :
- les jetons de présence (250 \$ par participant)
- Deux affiches publicitaires
- Frais de stationnement des participants
- Achat de fournitures de type papeterie pour les participants

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-118-11 Autorisation de dépenses pour les travaux de restauration de la façade principale et les façades latérales de l'Hôtel de Ville</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU les travaux de restauration de la façade principales et les façades latérales de l'Hôtel de Ville;

ATTENDU QUE le coût mentionné couvre le tiers du coût total subventionné, le coût d'une fenêtre et la porte principale non subventionnée et les frais professionnels divers (échantillonnage et laboratoire, ingénierie en structure);

ATTENDU les recommandations du Chef de service à l'Ingénierie de procéder à ces travaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le projet et les coûts qui y sont rattachés pour la réalisation des travaux de restauration de la façade principale et des façades latérales de l'Hôtel de Ville, couvrant le tiers du coût total subventionné, le coût d'une fenêtre et la porte principale non subventionnée et les frais professionnels divers (échantillonnage et laboratoire, ingénieur en structure) à même le poste budgétaire numéro 22-101-00-722 du PTI (financé par le surplus non affecté 55-991-00-000).

Adoptée à l'unanimité.

**9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.5. AUTRES SUJETS**

<b>03-119-11 Approbation pour l'étude structurelle concernant la Tour d'eau</b>
---------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU les recommandations du Chef de service à l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De confier un mandat à une équipe d'ingénierie afin de compléter une étude détaillée incluant :

- Une étude des plans existants;
- Des prises d'échantillon du béton;
- Rédaction d'un rapport détaillé qui comprendrait : les défauts structurels, les réparations nécessaires et les coûts associés avec les aménagements.

D'autoriser une dépense maximale de 15 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-75-410 du fonds général et autoriser le transfert de ce montant du poste budgétaire 02-190-00-400 (Projets spéciaux).

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-120-11</b> <b>Autorisation pour le dépôt d'une demande de subvention au programme PIQM dans le cadre de la Réfection de la rue Sainte-Anne (Phase III)</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention au programme PIQM dans le cadre de la Réfection de la rue Sainte-Anne (Phase III);

D'autoriser la présentation du projet et de confirmer l'engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

D'autoriser le Chef de service de l'Ingénierie à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-121-11</b> <b>Autorisation de signature de divers documents concernant le contrat entre la Ville et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) concernant le Plan de développement durable de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a approuvé la proposition présentée par la Ville d'un plan de développement d'une collectivité viable;

ATTENDU QUE la FCM s'est engagée à verser une subvention à la Ville concernant ce projet;

ATTENDU la convention de subvention datée du 15 novembre 2010 entre la FCM à titre de fiduciaire et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à titre de bénéficiaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser le Maire à signer, à titre de représentant dûment autorisé de la Ville, le certificat d'attestation de fonction et de pouvoir dans le cadre de la convention de subvention entre la Fédération canadienne des Municipalités et la Ville;

D'autoriser la Directrice générale et le Directeur des services administratifs et Trésorier, à signer pour et au nom de la Ville les documents suivants, conformément à la convention de subvention entre la Fédération canadienne des Municipalités et la Ville :

- Les demandes de contribution prévues à la convention;
- Les certificats prévus et requis par la convention;

D'autoriser la Directrice générale et le Directeur des services administratifs et Trésorier, à prendre, pour et au nom de la Ville, toute autre mesure qui peut ou doit être prise, signée ou exécutée aux termes de la convention et aux termes de tout autre contrat.

Adoptée à l'unanimité.

## 10. ENVIRONNEMENT

<b>03-122-11 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement</b>
------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE Mme Jocelyne Crevier, secrétaire du Comité de l'Environnement, a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 2 mars 2011 (annexe « B »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Jocelyne Crevier, secrétaire du Comité de l'Environnement, dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<b>03-123-11 Nomination d'un membre au Comité «Développement économique et touristique»</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU Le Comité de Développement économique et touristique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE Les membres de tout comité de la Ville doivent être nommés par résolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Jay Van Wagner

De nommer M. Michel Bouassaly pour agir à titre de président du Comité de Développement économique et touristique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

De retirer le nom de M. Gerry Lavigne à titre de membre du Comité de Développement économique et touristique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

## **12. FINANCES**

### **12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

<b>03-124-11 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 200\$ à Mme Marie-André Boutin afin de soutenir sa participation à un projet humanitaire à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général;

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 3 000\$ à la SDC à titre de contribution pour la reconduction du magazine « J'Adore Sainte-Anne-de-Bellevue » à même le poste budgétaire 02-620-00-699 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

### **12.2. AUTRES SUJETS**

<b>03-125-11 Adoption des comptes</b>
---------------------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés, en date du 28 février 2011	<b><u>1 049 916.93 \$</u></b>
+Journal des déboursés en date du 24 mars 2011	<b><u>4 944 539.85</u></b>
+ Liste des comptes fournisseurs, en date du 28 février 2011	<b><u>5 310 163.67 \$</u></b>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 24 mars 2011	5 188 728.91
<b>Total :</b>	<b><u>16 493 349.36 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 28 février 2011	<b><u>223 210.95 \$</u></b>
+ Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 24 mars 2011	<b><u>142 753.51 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

### 13. ADMINISTRATION ET GREFFE

**03-126-11 Prolongation du terme du maire  
suppléant jusqu'au 10 avril 2011**

- ATTENDU l'article 56 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19);
- ATTENDU QUE M. Jay Van Wagner est le maire suppléant jusqu'au 31 mars 2011 ;
- ATTENDU QUE M. Jay Van Wagner continuera d'assumer son rôle de maire suppléant jusqu'au 10 avril 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

De prolonger la période durant laquelle M. Jay Van Wagner est maire suppléant jusqu'au 10 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité.

#### **13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS****03-127-11 Congrès annuels de la FCM, de l'UMQ, de la COMAQ, du CERIU et de l'AQLM**

ATTENDU les congrès annuels de la FCM, de l'UMQ, de la COMAQ, du CERIU et de l'AQLM ;

ATTENDU L'importance de participer, chaque année, à ces congrès et séminaires afin que les élus et les officiers municipaux de la Ville maintiennent leurs connaissances à jour de l'actualité municipale et des grandes orientations ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser le conseiller Ryan Young ou en cas d'empêchement, Me Paola L. Hawa à assister au congrès annuel de la FCM du 3 au 6 juin 2011 à même les postes budgétaires 02-110-00-310 ou 02-110-00-315 du fonds général.

D'autoriser le Maire, les membres du conseil suivants : Me Paola L. Hawa, MM. Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, Michel Bouassaly et le Directeur général de la Ville à assister au congrès annuel de l'UMQ du 5 au 7 mai 2011, à même les postes budgétaires 02-110-00-310 ou 02-110-00-315 du fonds général

D'autoriser le Directeur général et la Greffière de la Ville à assister au congrès annuel de la COMAQ du 25 au 27 mai 2011, à même les postes budgétaires 02-131-00-310 ou 02-131-00-315 ou 02-140-00-310 ou 02-140-00-315 du fonds général.

D'autoriser le Chef de service de l'Ingénierie de la Ville à assister au congrès annuel du CERIU du 7 au 9 novembre 2011, à même les postes budgétaires 02-310-00-310 ou 02-310-00-315 du fonds général

D'autoriser la Directrice des Loisirs et du développement communautaire de la Ville à assister au congrès annuel de l'AQLM du 5 au 7 octobre 2011, à même les postes budgétaires 02-701-00-310 ou 02-701-00-315 du fonds général

D'autoriser une dépense maximale de 20 000 \$ à même les postes budgétaires ci-haut mentionnés afin d'acquitter les frais d'hébergement, d'inscription, de repas et de transport.

Adoptée à l'unanimité.

**14. RESSOURCES HUMAINES****14.1. CONTRATS ET ENTENTES****03-128-11 Autorisation du Conseil – appel de candidatures – Poste d'adjoint(e) à la direction des Loisirs**

ATTENDU QUE la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire, Mme Laurence-Thalie Oberson, quittera en mai 2011 pour un congé de maternité;

ATTENDU QUE l'adjointe à la direction du Service des loisirs et du développement communautaire, Mme Lara Falquero, occupera les fonctions de directrice en remplacement de Mme Oberson;

ATTENDU QUE l'embauche d'un(e) adjoint(e) à la direction des loisirs s'avère nécessaire pour remplacer Mme Falquero durant cette période;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la Directrice générale par intérim de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à procéder à un appel de candidatures et procéder à un processus d'embauche afin de nommer un(e) Adjoint(e) à la Direction des loisirs.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-129-11 Signature d'une lettre d'entente avec le syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE le Service des Travaux publics souhaite combler le poste vacant de superviseur;

ATTENDU QUE suite à un appel de candidature, la Ville a décidé de revoir la description du poste et de combler l'emploi à l'interne;

ATTENDU QUE la Ville et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SCFP section locale 301, ont entrepris des discussions concernant la nomination d'un chef d'équipe pour une période maximale de 12 mois;

ATTENDU QU' à cette fin, une lettre d'entente doit intervenir entre les parties dans le but de déroger à l'application d'une disposition de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le maire et la directrice générale par intérim ou en son absence, la greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue une lettre d'entente avec le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal SCFP-section locale 301 et un employé col bleu afin de le nommer chef d'équipe au sein du Service des Travaux publics, pour une durée maximale de 12 mois, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

D'autoriser le paiement d'un ajustement salarial requis par ce changement à savoir, une bonification du taux horaire de l'employé col bleu de 1,75\$/heure, le tout conforme à la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

**14.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

**03-130-11 Avis de motion du règlement 735-1 modifiant le règlement 735 concernant le contrôle intérimaire relatif au secteur nord de façon à modifier l'article 2.2 en ajoutant au deuxième paragraphe certaines restrictions**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 735 concernant le contrôle intérimaire relatif au secteur nord de façon à modifier l'article 2.2 en ajoutant au deuxième paragraphe « Les travaux de l'aménagement du boulevard Morgan situé dans la zone I-127, entre le chemin Sainte-Marie et le corridor d'Hydro-Québec, ainsi que les travaux de remblai et de déblai et de coupe d'arbres nécessaires pour la réalisation des travaux et les demandes d'opération cadastrale dans la zone I-127 ». La greffière demande une dispense de lecture pour ce règlement.

**03-131-11 Adoption du règlement numéro 739 concernant le numérotage des immeubles de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue**

ATTENDU QU' en vertu de l'article 67, paragraphe 5 (2005.c6) de la *Loi sur les compétences municipales*, toute municipalité locale peut adopter des règlements pour régir le numérotage des immeubles;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt général des citoyens, pour une chronologie adéquate et une meilleure circulation autant des véhicules d'urgence que des usagers réguliers de la route, que les immeubles soient identifiés par des numéros bien visibles de la voie ou du chemin les desservant;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 28 février 2011, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a demandé une dispense de lecture, ayant remis une copie du règlement aux membres du conseil lors du dépôt de l'avis de motion;

En conséquence :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le règlement numéro 739 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

**16. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1<sup>er</sup> février 2011 au 28 février 2011
- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 24 mars 2011
- Liste des commandes du mois de février 2011
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 24 mars 2011

**17. CERTIFICATS DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

03-103-11	03-108-11	03-109-11	03-110-11
03-113-11	03-114-11	03-115-11	03-116-11
03-117-11	03-118-11	03-119-11	03-120-11
03-124-11	03-125-11	03-127-11	03-129-11

Le 28 mars 2011,

\_\_\_\_\_  
Michael Finnerty  
Trésorier

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE****03-132-11 Levée de la séance**

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 30

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Francis Deroo  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Caroline Thibault, LL.B., OMA  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 102-102-0110*